

## Le Projet de ville 2 du Lamentin ; Horizon 2015, en 110 programmes et 489 actions

L'équipe municipale a élaboré ce projet en concertation avec la population de 2005 à 2008. Cela s'est notamment traduit par des séminaires participatifs, des entretiens, des réunions, des sondages pour aboutir à un projet concerté et prospectif l'horizon 2015.

Les grands axes de ce projet sont : Aménagement et cadre de vie, Cohésion sociale et insertion, sécurité et protection, activité et économie, culture et sport, démocratie et coopération.

Tous ces axes comprennent chacun des programmes et des actions spécifiques.

Pour télécharger la présentation du Projet de ville 2 : <http://www.mairie-lelamentin.com>



## Contrat urbain de cohésion sociale de Fort de France : Appel à projets 2009

Vendredi 5 décembre, tous les partenaires de ce contrat se sont retrouvés pour faire le point sur la programmation des actions 2007- 2008. Cela concerne 120 porteurs de projets totalisant 300 actions sur les quartiers prioritaires. Toujours dans l'objectif de réduire les écarts de développement pour ces quartiers. Le CUCS a pour but de poursuivre et de renforcer l'action publique locale en faveur des territoires prioritaires, dans les domaines de l'éducation, de la citoyenneté, de la santé, du cadre de vie, de l'emploi, de l'accès à la culture, aux droits et aux services publics et de la prévention des risques majeurs.

Par ailleurs, par la territorialisation de son organisation et la mise en œuvre de plate-forme thématiques partenariales, le CUCS se veut aussi d'être à l'écoute tant des porteurs de projets et acteurs de terrain que des partenaires institutionnels. C'est dans cette logique de partenariat et de co-production que le cadre du CUCS sera enrichi. La ville de Fort-de-France s'efforce ainsi de mieux coordonner l'ensemble de ses moyens pour agir de manière plus cohérente dans ses quartiers

**Partenariat** : Etat et Ville    Autres signataires : Caisse d'Allocations Familiales, Bailleurs sociaux, Caisse des Dépôts, Education Nationale...  
Portage : le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville de Fort-de-France  
Durée : 2007 à 2009 et 2010 à 2012



**Géographie prioritaire** : 14 quartiers ciblés de Fort-de-France

- |                     |                                 |                 |
|---------------------|---------------------------------|-----------------|
| 1. Rive Droite      | 2. Ermitage                     | 3. Centre ville |
| 4. Terres Sainville | 5. Trénelle/Citron              | 6. Floréal      |
| 7. Langellier       | 8. Coridon                      | 9. Bon Air      |
| 10. Hauts du Port   | 11. Ste Thérèse                 | 12. Volga Plage |
| 13. Dillon          | 14. Chateauboeuf/ Voix de ville |                 |

**Publics** : Tout public (de la géographie prioritaire)



**L'équipe du CUCS de Fort de France**    Directeur : Jean-François LAFONTAINE    Tél : 0596 59 43 50

Secrétariat : Vanessa FOUILLON    Tél : 0596 71 26 42    Mail : [vanessa.fouillon@gipgpvdf.com](mailto:vanessa.fouillon@gipgpvdf.com)

Chargée de mission NORD : Gisèle ERICHER Quartiers : Trénelle/Citron, Floréal, Langellier, Coridon    Tél : 0696 21 90 70    Mail : [gisele.ericher@gipgpvdf.com](mailto:gisele.ericher@gipgpvdf.com)

Chargée de mission CENTRE : Muriel VAUTOR Quartiers : Rive Droite, Ermitage, Centre ville, T, Bon Air, Hauts du Port    Tél : 0696 44 13 84

Mail : [muriel.vautor@gipgpvdf.com](mailto:muriel.vautor@gipgpvdf.com)

Chargé de mission EST : Thierry REGAL Quartiers : Ste Thérèse, Volga Plage, Dillon, Chateauboeuf/Voix de Ville

Port : 0696 40 25 70    Mail : [thierry.regal@gipgpvdf.com](mailto:thierry.regal@gipgpvdf.com)

L'appel à projets et les éléments sont sur le site internet de la ville à renvoyer avant le jeudi 15 Janvier 2009 : <http://www.fortdefrance.fr/default.asp?cont=6&param=2638&phh4=-1&ft=-1>

**RGPP** Le ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, rapporteur général de la révision générale des politiques publiques (RGPP), a présenté le premier point d'étape de la mise en œuvre des 374 décisions prises dans ce cadre. Cette communication accompagne la publication, d'un rapport complet, mesure par mesure, conformément au dispositif de suivi annoncé par le gouvernement.

Pour télécharger la communication :

[http://www.rgpp.modernisation.gouv.fr/fileadmin/user\\_upload/1erRapportEtapeRGPP.pdf](http://www.rgpp.modernisation.gouv.fr/fileadmin/user_upload/1erRapportEtapeRGPP.pdf)

Pour comprendre cette réforme et démarche le site de la RGPP : <http://www.rgpp.modernisation.gouv.fr>

## Economie : Plan de relance par l'investissement

Le jeudi 4 décembre, le Président a présenté le plan de relance très attendu qui prévoit d'injecter 26 milliards d'euros en 2009, financés par le déficit et donnant priorité à l'investissement, pour tenter de relancer l'économie française au bord de la récession. Parmi les armes annoncées figure en bonne place une relance des investissements publics au profit, notamment, de grands travaux d'infrastructures, qu'il s'agisse des investissements de l'Etat, des entreprises publiques... ou des collectivités locales. Au total, 4 milliards d'euros d'investissements supplémentaires de l'Etat sont annoncés pour 2009-2010, ciblés sur quatre secteurs : les investissements et les équipements structurants, l'enseignement supérieur et la recherche, les équipements de défense et de sécurité et le patrimoine. Dans ce cadre, le président de la République a annoncé une accélération de la réalisation des contrats de projet Etat-région (CPER) : l'Etat a prévu d'y investir 400 millions d'euros en 2009 (le quart d'une tranche annuelle de CPER).

Dossier de presse de la Présidence : [http://www.elysee.fr/documents/index.php?lang=fr&mode=view&cat\\_id=8&press\\_id=2093](http://www.elysee.fr/documents/index.php?lang=fr&mode=view&cat_id=8&press_id=2093)

## Le label Technopole décerné à la CACEM.

Ce label vient récompenser quatre années de travail en direction de la compétitivité des entreprises. La technopole située dans la ZAC Abricot, est avant tout une dynamique de territoire, de mobilisation, coordination et mis-en en réseau des acteurs, ressources et infrastructures. Elle a ainsi vocation à soutenir l'innovation et la compétitivité des entreprises en

s'appuyant sur des réseaux d'acteurs et de sites. Un Comité Technopole Martinique, organe de gouvernance composé de représentants de la recherche et de l'enseignement, des organismes consulaires et professionnels, des administrations et collectivités et des réseaux extérieurs, a qualifié la CACEM et la pépinière d'entreprises vers cette labellisation. Par ailleurs est en route un nouveau projet de technopôle pour la ville de Fort-de-France à Kerlys, à l'entrée de la ville (Dillon).

## 60eme anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Le 10 décembre 1948, les 58 États Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale ont adopté la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* à Paris, au Palais de Chaillot. Inspirée de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* de 1789, ce texte témoigne de la nécessité de donner à l'humanité, au lendemain de la *Seconde Guerre mondiale*, la possibilité de se ressaisir et de redonner un sens positif à son histoire. En signant ce texte, les Nations Unies ont donné le jour à un document international reconnaissant les droits de la personne comme la base de la paix, de la justice et de la liberté dans

le monde. Pour commémorer son adoption, la Journée des droits de l'homme est célébrée chaque année le 10 décembre. Malgré les critiques de cet universalisme, de l'existence de textes plus anciens appelant également aux droits de l'humain, il s'agit d'un document fondateur au delà des difficultés d'application.

Le thème de 2008, « *Dignité et justice pour nous tous* », renforce la vision de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) en tant qu'engagement en faveur de la dignité et de la justice universelles :

Pour visionner le site de l'ONU consacré :

<http://www.un.org/french/events/humanrights/udhr60/>

## L'Aménagement durable en Europe

Les **crédits FEDER** pourront bien venir financer les dépenses d'aménagement énergétique dans le logement social. La mesure figure dans le plan de relance présenté par le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, le 26 novembre. La Commission invite les régions à réorienter les programmes opérationnels FEDER. Pour l'Union sociale pour l'habitat qui plaide pour cette ouverture depuis plus d'un an, c'est une grande satisfaction. Cela "contribuera à conforter l'effort du mouvement HLM en matière de performance énergétique du logement social et son programme prioritaire de réhabilitation énergétique de 800.000 logements défini dans le cadre du Grenelle de l'environnement", s'est félicitée l'Union. La balle est désormais dans le camp des régions.

Le développement durable a aussi été à l'honneur de la réunion informelle des ministres européens de l'Aménagement du territoire et de la Politique de cohésion réunis à Marseille la semaine dernière, dans le cadre de la présidence française. Les Vingt-Sept ont ainsi adopté **une déclaration sur les "villes durables"**, mardi 25 novembre. Cette déclaration s'inscrit dans le cadre de la Charte de Leipzig sur la ville européenne durable adoptée l'an dernier. Il s'agira de "construire collectivement des outils de mise en œuvre opérationnelle et les mettre à disposition des villes, de la communauté scientifique et technique, du secteur privé, des organisations non-gouvernementales représentant les habitants et les usagers".

Les ministres ont par ailleurs adopté le 26 novembre la méthode de travail de la mise en œuvre de l'Agenda territorial. **L'Agenda territorial** consiste en une série de recommandations visant à mieux prendre en compte la diversité territoriale et à mobiliser le potentiel des régions et des villes européennes afin de favoriser l'emploi et une croissance économique durable. La cohésion territoriale est devenue une composante essentielle de la politique de cohésion qui se focalise par ailleurs sur les questions économiques et sociales : en 2004, la dimension territoriale a été introduite dans le processus de Lisbonne, mais c'est au cours de la conférence ministérielle informelle organisée par la présidence allemande à Leipzig, en mai 2007, que les ministres ont adopté l'Agenda territorial de l'UE. Six principes ont ainsi été validés mercredi pour mettre en œuvre les recommandations de l'agenda : favoriser la prise en compte, dès leur conception, de l'impact des politiques publiques européennes sur les territoires ; améliorer l'articulation entre ces politiques et la politique de cohésion, qui constitue par son montant, le premier poste budgétaire européen ; approfondir la connaissance des effets territoriaux des politiques sectorielles ; améliorer la coordination au niveau européen et national des questions de cohésion territoriale ; privilégier des projets de développement intégrés, sur une base géographique cohérente ; poursuivre à cet effet le travail conduit sur les politiques de développement des territoires ruraux, la stratégie européenne de développement durable, la stratégie de Lisbonne et la politique européenne des transports. *Source localtis*

## A lire

### Compte rendu du Conseil des ministres de l'UE



[http://www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id\\_article=3961](http://www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=3961)

### La Déclaration finale

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/25.11 - Declaration finale - FRAN\\_cle01164d.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/25.11_-_Declaracion_finale_-_FRAN_cle01164d.pdf)

### A voir : Vidéo du Salon des Maires éco responsables sur les enjeux de la ville durable de demain (Site du Moniteur)

[http://www.lemoniteur.fr/actualite/amenagement/les\\_enjeux\\_ville\\_durable\\_demain/DCB4F57E3.htm](http://www.lemoniteur.fr/actualite/amenagement/les_enjeux_ville_durable_demain/DCB4F57E3.htm)

### « Comment définir une ville durable par Ciry EMELIANOFF (Docteur en Géographie)

Pour télécharger : <http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/intro/emelia.htm>

« C'est une ville capable de se maintenir dans le temps, de garder une identité, un sens collectif, un dynamisme à long terme. Pour se projeter dans l'avenir, la ville a besoin de tout son passé, d'une distance critique par rapport au présent, de sa mémoire, de son patrimoine, de sa diversité culturelle intrinsèque et de projets multidimensionnels. Le mot durable rappelle en premier lieu la ténacité des villes, des villes phénix que les destructions ne parviennent pas à détruire et qui renaissent de leurs cendres, telle Gdansk. Il renvoie à la pérennité des villes dans leurs diverses expressions culturelles, à leurs capacités de résistance et d'inventivité, de renouvellement, en un mot.

"Durable" est au temps ce que "global" est à l'espace : un élargissement de notre champ de vision, au-delà du court terme. Levons ici une ambiguïté : la durée ne signifie en aucun cas l'immobilisme. La durée des villes est une durée créatrice, bergsonienne. Elle fait référence au caractère fortement contextualisé des villes, toujours impliquées dans une histoire et une géographie, indissociablement urbaine et terrestre, humaine et écologique. Les longues séries pavillonnaires monocordes, l'urbanisme commercial et le "modèle de la rocade", selon l'expression de Jean-Paul Lacaze, profilent au contraire une ville qui maximise les consommations, aux antipodes d'un développement multidimensionnel.. (...)

La ville durable doit pouvoir offrir une qualité de vie en tous lieux et des différentiels moins forts entre les cadres de vie. Cette exigence appelle une mixité sociale et fonctionnelle, ou, à défaut, des stratégies pour favoriser l'expression de nouvelles

proximités : commerces et services de proximité, nature et loisirs de proximité, démocratie de proximité, proximités aussi entre les différentes cultures de la ville, entre les groupes sociaux, entre les générations. (...)

Une ville durable est, en conséquence, une ville qui se réapproprie un projet politique et collectif, renvoyant à grands traits au programme défini par l'Agenda pour le XXI<sup>e</sup> siècle (Agenda 21) adopté lors de la [Conférence de Rio](#), il y a plus de dix ans. Les villes qui entrent en résonance avec ces préoccupations définissent, à l'échelon local, quelles formes donner à la recherche d'un développement équitable sur un plan écologique et social, vis-à-vis de leur territoire et de l'ensemble de la planète, et elles reformulent par là même un sens collectif. Il s'agit à la fois de réduire les inégalités sociales et les dégradations écologiques, en considérant les impacts du développement urbain à différentes échelles différentes cultures de la ville, entre les groupes sociaux, entre les générations. »

**Conférence Mondiale des Maires 24eme édition** se déroule en Martinique jusqu' au 11 décembre pour qu'ils échangent sur leurs expériences et que se mettent en place des projets de coopération.

**Séminaire du Conseil communal de la Jeunesse au Lamentin autour du livre « Lettre ouverte à la jeunesse » d'Ernest Pépin** Ce séminaire s'est déroulé du 16 au 29 novembre et a été déclinés en quatre conférences débats. Durant les trois premières, des groupes se sont réunis pour échanger autour de thèmes présents dans l'ouvrage. De même ont été présentée la synthèse des travaux des Conférences de quartiers. Plusieurs intervenants ont pu saluer le travail accompli. Les ateliers ont notamment porté sur des sujets comme l'identité, la solidarité, la violence, les risques, l'engagement, ... L'auteur qui était présent lors de la synthèse des ateliers a pu échanger avec tous les Acteurs. Dans son ouvrage, ce sociologue interpelle cette jeunesse antillaise (qui reste à définir), sur les conduites à risques, sur le sens de la responsabilité et leur engagement de citoyen. Pour une présentation de ce Séminaire : le Site de la ville du Lamentin : [http://www.mairie-lamentin.fr/dhtml/home.php?id=842\\*](http://www.mairie-lamentin.fr/dhtml/home.php?id=842*)

## Chiffre de la délinquance Communiqué de la préfecture au 17 Novembre

### I – Evolution de la délinquance générale en octobre 2008 (par rapport à octobre 2007)

Nombre total de faits constatés (police et gendarmerie) : 2070 soit **+ 7,31%**

(+2,66% en zone police ; + 12,88% en zone gendarmerie)

### II- Evolution de la délinquance de proximité en octobre 2008 (par rapport à octobre 2007)

Nombre total de faits constatés (police et gendarmerie) : 760, soit **+ 2,84%**

#### **ACTIVITES DES SERVICES**

Nombre de faits élucidés : 982  
soit **+ 7,68%**

Total des gardes à vue 424  
soit **- 4,07%**

Total des mis en cause 897  
soit **+6,15%**

Après une baisse de -4,42% au mois de septembre, le mouvement de baisse de la délinquance générale en Martinique connaît une hausse relative en octobre (par rapport à octobre 2007) avec + 7,31%.

Cette tendance doit cependant être relativisée par la poursuite à la hausse de l'activité des services de police et de gendarmerie pour rechercher les infractions commises, qui continue sa progression en octobre (+ 9,85 par rapport à octobre 2007).

S'agissant du nombre des affaires élucidées en délinquance générale le mois d'octobre reste satisfaisant avec + 7,68% par rapport à la même période l'année dernière.

#### **2 - L'évolution de la délinquance de proximité :**

La délinquance de proximité marque légèrement le pas avec une hausse de + 2,84% par rapport à octobre 2007. Les vols d'automobiles marquent en revanche une forte baisse à -21,57%.

A noter aussi que les vols avec violence sont en nette diminution (-42,22%) ainsi que les vols à main armée (-46,15%).



Depuis janvier 2005, la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM) s'est substituée à la communauté de communes qui avait été créée en Décembre 2000, pour en renforcer les moyens d'actions et améliorer au-delà, les domaines et possibilités d'intervention communautaire. En particulier, au rang des nouvelles compétences (obligatoires) applicables sur le territoire des 12 communes-membres, figure désormais la "Politique de la Ville". Celle-ci formant ainsi avec le développement économique, la sauvegarde et la valorisation de l'environnement (composantes essentielles de la politique d'aménagement du territoire), les piliers et/ou les axes forts du projet communautaire global. Le développement très rapide des différentes communes de la circonscription, a en effet engendré des fractures urbaines et spatiales qui justifient pleinement la mise en œuvre de stratégies appropriées sur l'ensemble des paramètres de politique publique, pour réduire d'une part les phénomènes d'exclusion et limiter d'autre part les risques de fragmentation sociale. Aujourd'hui, la communauté espace sud connaît des évolutions multiples qu'il importe d'analyser et sans doute aussi d'appréhender de manière systémique, pour mieux définir et circonscrire le développement social. Qu'il s'agisse ainsi des efforts pour l'insertion et l'emploi, de ceux en faveur de la sécurité et de l'ordre public ou encore, des initiatives pour améliorer l'environnement et le cadre de vie des habitants, la commission « politique de la ville de la CAESM » a initiée depuis Avril 2006 (date du recrutement du Responsable de service), une dynamique de mise en œuvre de cadres structurants, d'outils et de structures pérennes au service de la politique de la ville.

Ceci s'est concrétisé progressivement notamment avec la mise en place d'une Mission locale intercommunale MiL Sud), d'une Maison de l'Emploi (MDE), d'un Plan pluriannuel pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE) ainsi que d'une véritable Plate forme en faveur de l'initiative et de l'activité locale (espace notamment de promotion des services à la personne), devant ainsi traduire les principales réalisations que la communauté espace sud entend proposer, dans le cadre de sa politique pour l'emploi. Sur la Prévention de la délinquance, le contrat d'agglomération a précisément retenu l'élaboration d'un Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), pour conforter l'action des communes et amplifier ainsi les dynamiques déjà mises en place. Celui-ci devrait suivant l'accord des acteurs-partenaires, s'articuler en différentes mesures devant faciliter d'une part l'appréhension des phénomènes d'insécurité et de délinquance (projet de mise en place d'un Observatoire de la Délinquance), aider d'autre part, les personnes en difficultés (mise en place de [CRIAADS](#) pour lutter contre l'errance partielle) et responsabiliser enfin les habitants eux-mêmes (soutien à l'initiative citoyenne avec le Fonds d'Initiative Citoyenne)... **Contact : Service développement social. 0596 625353**

Site de la CAESM (mission Politique de la ville) : [http://www.espacesud.fr//index.php?option=com\\_content&task=blogcategory&id=187&Itemid=240](http://www.espacesud.fr//index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=187&Itemid=240)

## Présentation du Plan de lutte contre la pauvreté

[http://www.premier-ministre.gouv.fr/chantiers/solidarite\\_911/un\\_engagement\\_national\\_pauvrete\\_1175/un\\_plan\\_pour\\_lutter\\_61849.html](http://www.premier-ministre.gouv.fr/chantiers/solidarite_911/un_engagement_national_pauvrete_1175/un_plan_pour_lutter_61849.html)

## Colloque sur l'errance des 2, 3 décembre 2008

Ce colloque organisé par la DSADS, la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars) et les acteurs en charges des « errants » s'est déroulé sur 2 jours avec au programme :

- l'Etat des lieux de la situation d'errance en Martinique (DSADS)
- regards croisés sur l'errance (Associations (ACISE, ADSM, Fondation Alier,... ; sociologues, écrivains, politiques, usagers, ...)
- les politiques publiques d'urgence sociale
- la traduction des priorités à la Martinique
- la place et le rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques sociales.
- Les réponses et stratégies partagées et le Schéma Départemental de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion 2009-2013.



source google

Ces journées en présence des étudiants de l'IFMES, ont été également l'occasion pour les acteurs sociaux d'échanger avec **Xavier Emmanuelli** (photos) sur ces questions au regard du contexte de crise. Cet homme politique, médecin et président du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées est notamment le co-fondateur de [Médecins sans frontières](#) en 1971 , fondateur du [Samu social](#) en 1993 et fondateur du [Samu social International](#) (1998).

Il a écrit : *L'homme en état d'urgence* ([Hachette, 2005](#)) [ISBN 2012357776](#)  
*Out... La malédiction de l'exclusion peut-elle être vaincue ?* ([Robert Laffont, 2003](#)) [ISBN 2221099842](#)  
*La Fracture sociale* ([PUF, 2002](#)) [ISBN 2130520693](#)  
*Célébration de la pauvreté : regards sur François d'Assise*, avec Michel Feuillet ([Albin Michel, 2000](#)) [ISBN 2226120750](#). ([Grand Prix catholique de littérature](#) 1995)  
*Dernier avis avant la fin du monde* ([Albin Michel, 1999](#)) [ISBN 2226110968](#)  
*L'homme n'est pas la mesure de l'homme* (Presses de la renaissance) ([Prix Louis Pauwels](#) en 1999)  
*J'attends quelqu'un*, avec Marie-Elisabeth Jeannin ([Albin Michel, 1996](#)) [ISBN 2226086900](#)  
*Dans la rue*, avec Clémentine Frémontier et Olivier Tallec (Le Baron perché, [2006](#)) [ISBN 2351310101](#)

## Guide des dispositifs d'hébergement et de logement adapté

La Direction générale de l'action sociale (DGAS) et la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), publient le Guide des dispositifs d'hébergement et de logement adapté. Ce guide s'adresse aux services de l'État et aux collectivités territoriales, notamment délégataires des aides à la pierre, mobilisées dans la mise en oeuvre du droit au logement, ainsi qu'aux différents acteurs de la lutte contre l'exclusion.

Le guide donne les premiers points de repères utiles sur les missions, la gestion et les financements mobilisables. Ce document sera actualisé régulièrement pour tenir compte des évolutions en cours.

Pour télécharger : [http://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_des\\_dispositifs\\_hebergement\\_logement\\_cle7dd151.pdf](http://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/guide_des_dispositifs_hebergement_logement_cle7dd151.pdf)

Ce que j'ai à dire sur les « sans-domiciles-fixes », par Martin HIRSCH

[http://www.lemonde.fr/opinions/article/2008/12/02/ce-que-j-ai-a-dire-sur-les-sans-domicile-fixe-par-martin-hirsch\\_1125901\\_3232.html#xtor=RSS-3224](http://www.lemonde.fr/opinions/article/2008/12/02/ce-que-j-ai-a-dire-sur-les-sans-domicile-fixe-par-martin-hirsch_1125901_3232.html#xtor=RSS-3224)

**Les fous en prison ? Laurence Guignard et Hervé Guillemain** Il y eut un temps où les criminels, s'ils étaient « en état de démence au moment de l'action », n'étaient pas destinés à être punis ni incarcérés. Depuis les années 1980, on trouve de plus en plus de fous dans les prisons françaises. Est-ce parce que la prison aggrave des pathologies préexistantes ? C'est plutôt que la psychiatrie est de moins en moins apte à prendre en charge les patients difficiles.

Pour télécharger l'article sur la vie des idées.fr : <http://laviedesidees.fr/Les-fous-en-prison.html>

## L'espace caribéen : institutions et migrations depuis le XVIIe siècle

*« La Caraïbe, région attractive de dynamiques migratoires de longue date, connaît aujourd'hui un accroissement des migrations en raison de la crise économique qui l'affecte. Les migrants interrégionaux dans les Grandes Antilles -composées d'un chapelet d'îles plus ou moins riches- sont au nombre d'un million aujourd'hui. Ces circulations de populations, du fait d'une proximité géographique évidente peuvent-elles avoir des conséquences économiques sur les marchés locaux du travail et sur les finances publiques, notamment sur les départements français devenus territoires d'accueil ? Les migrations intra caribéennes devenant parfois extracaribéennes, peuvent-elles mettre en difficulté la gestion concertée des flux migratoires voulue par l'Union européenne ?*

*Le nouveau dossier de la revue Hommes & Migrations revient sur plusieurs siècles d'histoire des circulations aux Antilles pour comprendre les migrations actuelles. Son parcours débute par l'abolition de l'esclavage -sous l'Ancien Régime. Pour maintenir les intérêts économiques des propriétaires terriens, la main-d'œuvre était recrutée selon deux groupes dans les îles, les autochtones et les "engagés". Ce deuxième groupe était composé d'agriculteurs français en situation précaire, de migrants indiens, mais aussi des Annamites condamnés pour rébellion, de bagnards... L'introduction réglementée de Chinois, d'Indiens et d'Africains va se poursuivre tout au long des autres périodes et mettre en place la composition actuelle des Antilles françaises, avec ses caractéristiques connues de métissage et de créolité... »*

**Hommes & migrations n°1274**

**Juillet - août 2008 - 210 pages**

## CONFERENCE: LA CRISE DES SUBPRIMES ENJEUX GEOGRAPHIQUES, ECONOMIQUES ET GEOPOLITIQUES

Laurent CARROUE, Inspecteur Général d'Histoire et Géographie

**VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2008**

**A L'AMEP 18 H 30**

**Route de Redoute - Fort-de-France**

La crise des subprimes est une crise systémique. Elle doit être étudiée dans ses dimensions géopolitiques et territoriales. Elle représente une rupture essentielle dans le processus de mondialisation. La crise des subprimes signe la fin d'une certaine hégémonie des Etats-Unis.

. Mais la crise des subprimes marque-t-elle aussi et surtout la fin du XXe siècle et l'entrée véritable dans un nouveau XXIe siècle ?

. Sommes-nous devant un changement de paradigme des modèles de développement et de structuration des équilibres mondiaux géopolitiques ?

Renseignements: Yves-Marcelle RICHER, présidente d'EGHIN, Mob. 06 96 82 14 90

## A lire et télécharger

Charte pour la promotion de l'égalité dans la Fonction publique (2 décembre 2008)

<http://www.halde.fr/Charte-pour-la-promotion-de-l.html>

Plaquette de présentation de la réussite éducative de l'ACSE

[http://www.lacse.fr/ressources/files/reussite\\_educative.pdf](http://www.lacse.fr/ressources/files/reussite_educative.pdf)

Article de Eugène McCann sur l'ouvrage de Mark Purcell « la réappropriation de la démocratie urbaine »  
<http://laviedesidees.fr/La-reappropriation-de-la.html>

Dossier développement durable  
[http://www.lepoint.fr/html/les\\_dossiers/developpement-durable/index.jsp](http://www.lepoint.fr/html/les_dossiers/developpement-durable/index.jsp)



Le premier site de socialisation franco-suisse consacré à l'écologie est en ligne  
« Pour devenir un héros ordinaire » de la cause climatique  
[www.leclimatentrenosmains.org](http://www.leclimatentrenosmains.org)

### En ligne sur le site de ville caraïbe

- Compte rendu Prévention de la récidive dans documentation Compte rendus.
- L'Annuaire des acteurs de la Politique de la ville Martinique : <http://www.villecaraibe.com/docs/annuaire%202.pdf>



**Le Centre de ressources ville caraïbe c'est la qualification collective, l'appui et la mise en réseau des acteurs de la politique de la ville, la production et la diffusion d'informations sélectionnées, la documentation, l'accompagnement méthodologique. [contact@villecaraibe.com](mailto:contact@villecaraibe.com) / 0596 68 64 52**